

PROJET DE PROLONGEMENT DE LA LIGNE TEOR
COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC LES COMMERCANTS
15 septembre 2021 – 18h aux caves Pierre Noble

Présentation de cadrage général sur la concertation engagée par la Métropole Rouen Normandie dans le cadre du projet par Hassan El Machkouri (Service Participation et Citoyenneté / Métropole).

Introduction par M. Zuili (Elu à la ville de **Rouen**).

Présentation des travaux envisagés par Frédéric Girault (Direction Infrastructures / Métropole)

SYNTHESE DES ECHANGES

Concernant les travaux concessionnaires (assainissement / eau potable) sur l'année 2020/2021.

M. Zuili rappelle que dans le cadre du prolongement de TEOR, on ne peut pas se permettre de ne pas faire les travaux concessionnaires.

F. Girault précise le calendrier des travaux ainsi :

- Travaux « eau potable » au 1^{er} trimestre 2021
- Travaux sur le rond-point Saint-Hilaire (assainissement de juin à août 2021).

Dans le cadre de ces travaux, il y aura toujours une voie descendante et montante.

Concernant la circulation

M. Zuili précise :

- Pour les commerces, la contre-allée est dédiée sur la bande descendante aux livraisons, y compris par les camions de gros gabarit. L'arrêté municipal l'autorise.
- L'accessibilité client se fait par la contre-allée.
- Des ralentisseurs vont être posés sur la contre-allée pour lutter contre la vitesse excessive.
- Un totem va être installé place du boulingrin, pour informer des commerces toujours ouverts et accessibles.
- Compte-tenu du fait que le chantier va se déplacer rapidement vers la zone « basse », il n'est pas judicieux d'envisager la création d'un « retournement » sur cette zone.

M. Zuili reste disponible pour appeler en cas de problème (numéro communiqué)

Concernant la voirie

Présentation du projet par le maître d'œuvre en charge du projet. Les principaux éléments communiqués sont :

- La volonté de garder et favoriser la « nature en ville » avec l'acceptation de la végétation spontanée et une capitalisation du projet sur les arbres présents en grand nombre. Par ailleurs, on identifie 3 lieux avec un aménagement singulier (Monument des forains, contre allée au droit de la piscine, arrêt Saint-Hilaire).
- La volonté de recourir à des marquages au sol ludiques pour indiquer les équipements.
- La suppression du stationnement entre les arbres.
- La possibilité de restituer quelques places de stationnement supplémentaires devant les enseignes des commerçants.
- La volonté d'accorder une plus grande place aux piétons et de mieux partager l'espace public avec les cyclistes.
- Aucun abattage d'arbres sur le projet et prise en compte du système racinaire en condition de chantier pour ne pas les impacter. M. Zuili précise qu'il existe un doute sur 1 seul arbre et que celui-ci pourrait éventuellement être abattu en dernier recours.
- Le déplacement de la station Saint-Hilaire pour cause de problème de circulation.

SUJETS DISCUTES AVEC LES COMMERCANTS.E.S

Les commerçants soulignent que la visibilité des panneaux actuels en face de la place du Boulingrin est trop faible. Il y a trop de panneaux (10 environ), ce qui empêche de voir l'information relative à la desserte des commerces. **Il faut revoir la signalétique.** De même, lorsque l'on remonte l'avenue depuis le rond-point Saint-Hilaire, le panneau indiquant l'accès aux commerces n'est pas visible. Beaucoup de gens passent devant sans le voir.

M. Zuili répond que cela va être revu avec les services.

Concernant la descente de la rue des Sapins vers Saint-Hilaire, il est demandé de réouvrir le passage pour rejoindre le boulevard via la pose d'un panneau STOP. Les voitures passent vite sur ce secteur, ce qui est dangereux. M. Zuili explique que c'est compliqué car cela va augmenter le risque d'embouteillage « important » au niveau du rond-point.

Les commerçants signalent que la traversée à pied est compliquée depuis la suppression du feu tricolore. Il est nécessaire de questionner la circulation et le nombre de voies du côté de la place du Boulingrin.

M. Zuili répond qu'un arrêté est en cours pour rectifier le tir. Concernant les vitesses excessives au niveau de la rue des Sapins, il est évoqué la possibilité d'augmenter les contrôles de police (radar mobile) si les vitesses ne sont pas respectées. En complément, un travail sur des visuels « attention aux piétons » peut être étudié. **Les commerçants demandent l'installation de ralentisseurs.**

Concernant les coupures des réseaux concessionnaires, les commerçants insistent pour être prévenus le plus tôt possible. Une information 48 heures à l'avance n'est pas suffisante pour l'organisation interne du centre de formation qui souhaite avoir une information bien plus tôt afin d'ajuster son planning (8 jours avant). Il est demandé de privilégier les coupures le jour de fermeture des commerces. La Métropole répond que cela sera recherché, mais qu'il n'est pas possible de le garantir totalement à ce jour. Par ailleurs, les coupures d'électricité ne sont pas du ressort de la collectivité mais du délégataire. Enfin, concernant les indemnisations, les commerçants sont orientés vers les services de la Métropole en charge de ces questions.

Concernant le stationnement, les commerçants soulignent et regrettent la disparition d'un tiers des places actuelles. Pour plusieurs commerçants, la place accordée aux piétons est excessive compte-tenu du peu de fréquentation piétonne sur cette zone. Ils demandent à ce que le nombre de places de stationnement soit revu à la hausse, notamment dans la partie « basse » de l'avenue. En effet, sur cette zone, les commerçants soulignent que beaucoup d'utilisateurs du CHU et de la clinique viennent y stationner.

La Métropole répond que sur ce secteur, le projet va être revu pour restituer un maximum de places de parking.

Une idée est évoquée par un commerçant : Peut-on aménager pour les piétons le terre-plein central entre les voies montantes et descendantes ? Il est répondu que ce scénario n'est pas à l'ordre du jour et qu'il apparaît compliqué de l'envisager notamment en matière de sécurité piétonne.

Il est demandé d'envisager des bornes de recharge électrique au droit de certaines places de stationnement. M. Zuili répond que cela sera étudié.

En complément, il est demandé :

- un marquage au sol pour indiquer les commerces aux piétons,
- des arceaux pour les vélos, notamment devant le salon de coiffure

SEQUENCE SUR PLANS PAR PETITS GROUPES

*Les commerçants se répartissent en 3 groupes
autour des zooms sur les différents tronçons du projet.*

Sur la partie Saint-Hilaire, il est souligné que la végétation sur le rond-point masque la visibilité des commerces (pharmacie notamment) et qu'il faudrait éviter de planter de nouvelles espèces à forte croissance sur les prochains aménagements végétalisés.

Les Caves Pierre Noble souligne la problématique majeure liée à la suppression des places qui vont créer des tensions, devant chez lui mais également, notamment vis-à-vis du garage Citroën

qui a besoin de sortir ses véhicules. **Il est de nouveau demandé de restituer un maximum de places au droit de ces commerces.** Cette demande est confirmée par les commerces voisins, le Rapid Market et le garage Citroen qui s'inquiète de la plantation de nouveaux arbres devant chez eux au détriment du stationnement. Le gérant de Rapid Market est toutefois satisfait des places restituées devant son commerces.

Ces commerçants demandent s'il est possible de faire un aménagement qualitatif comme devant la piscine au droit de leur commerces.

Les commerçants évoquent également un problème de visibilité de leurs commerces depuis la route dans le projet. Il est demandé de renforcer la signalétique des commerces.

Une interrogation sur le **positionnement des conteneurs poubelles** est soulevée. Les commerçants soulignent la forte concentration de poubelles et le risque que les conteneurs ne soient pas suffisants ou bien situés pour être utilisés par les riverains.

Il est demandé de prévoir des places réservées pour les commerces. A titre d'exemple, le salon de coiffure souhaite bénéficier de 2 places réservées pour sa clientèle.

La Métropole évoque les différentes solutions envisageables/ à étudier à savoir la zone bleue ou le stationnement payant. **Les commerçants sont globalement en accord avec l'idée d'une zone bleue. Le stationnement payant est également une idée favorablement reçue.**

Des **places réservées aux personnes en situation de handicap** sont souhaitées devant le cabinet de médecine.

La réduction du nombre d'entrées/sorties entre la contre-allée et le boulevard soulèvent des inquiétudes, voire des oppositions. Il est notamment demandé de rétablir une sortie au niveau du centre de formation pour s'insérer plus facilement sur le boulevard.

Dans le même ordre d'idée, certains souhaitent que l'on puisse remonter la contre-allée entre le centre de formation et les caves Pierre Noble.

Les commerçants soulignent que l'installation de bancs est une bonne idée, mais attention aux squats notamment devant la piscine (c'est déjà le cas aujourd'hui).

Au final, les commerçants reconnaissant que le projet améliore le quartier et y sont favorables sous réserve de solutionner les questions soulevées lors de cette réunion (principalement autour du stationnement).